



Communiqué de presse

Saint-Denis
Le 20 mai 2016

Observatoire des loyers : 1ères données relatives à l'agglomération de Saint-Denis

Le parc locatif privé sur l'agglomération de Saint Denis accueille près de 24 000 ménages.

Élément structurant de la chaîne du logement, ce parc présente plusieurs fonctions : accueil de ménages en mobilité, parc de transition avant le saut vers l'accession qui a tendance à se pérenniser compte tenu de la forte augmentation des prix à l'achat, refuge des plus démunis en attente d'obtenir un logement social... Ce rôle incontournable au cœur des trajectoires résidentielles rend son observation nécessaire à la compréhension des marchés de l'habitat.

Forte de ces constats partagés, la direction de l'environnement de l'aménagement et du logement (DEAL) a confié à l'ADIL et l'agence d'urbanisme de la Réunion (AGORAH), la mise en place d'un observatoire des loyers à partir de l'offre locative des professionnels de l'immobilier et d'une enquête directe auprès des ménages. Cet observatoire local a pour vocation la collecte et le suivi des données en matière de loyer. Il permettra aux collectivités locales qui adhèrent à ce nouveau dispositif, mais aussi à l'État et aux partenaires économiques et sociaux, d'acquérir une connaissance approfondie des niveaux de loyers du parc privé et de leurs évolutions. Cet observatoire local s'inscrit dans la construction d'un réseau national d'observatoires, tel que prévu par la loi ALUR.

Une première présentation de restitution de ces résultats a réuni ce jour l'ensemble des partenaires concernés : EPCI, communes, les acteurs locaux de l'immobilier...

Pour l'année 2014, le niveau de loyer sur l'agglomération de Saint-Denis s'établit à 9,95 euros du m² en légère augmentation par rapport à 2013 (9,87euros/m²).

Les petits logements se louent plus cher au m² que les grands. Les logements d'une pièce se louent en moyenne au m² 31 % plus cher alors que les logements de 5 pièces se louent en moyenne au m² -9,3 % au m².

Ce sont les logements mis en location entre 2011 et 2012 qui affichent les loyers les plus élevés par rapport à la moyenne (+3,3%). Les logements construits avant 1970, sont moins chers que les autres.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



Une plaquette de présentation des résultats détaillés ainsi qu'un tableau concernant les données redressées sont téléchargeables sur les sites internet suivants :

<http://www.reunion.gouv.fr/observatoire-des-loyers-1eres-donnees-relatives-a-a1604.html>

<http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/>

<http://www.adil974.com/>

<http://www.agorah.com/>



Contacts :

DEAL	Stephanie Jalabert	02 62 40 28 20
ADIL	Maximilien Flosi	02 62 41 70 75
AGORAH	Arnaud Ritte	02 62 72 15 41

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

